



COMMUNIQUE DE PRESSE

La tranquillité publique au cœur des préoccupations des cheneveliers

Chenôve, Mercredi 7 décembre 2016 – Près de 200 personnes étaient réunis hier soir autour du Maire, de son équipe municipale, de la Procureure de la République et du responsable de la Police nationale au niveau départemental pour échanger sur la question de la tranquillité publique. Une première à l'échelle du Grand Dijon.

Les chenevelièrès et les cheneveliers étaient réunis hier soir dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville à l'initiative de **Thierry FALCONNET**, Maire de Chenôve, pour échanger sur un thème qui est au cœur de toutes les préoccupations : la tranquillité publique.

Cette réunion d'information qui s'est déroulée en présence de **Madame Marie-Christine TARRARE Procureure de la République** et de **Monsieur Thierry ALENDE Directeur Départemental de la Sécurité Publique (DDSP)** a porté plus précisément sur le fonctionnement de l'institution judiciaire et les modalités de la réponse pénale apportée localement aux actes de délinquance avant de se poursuivre par un temps de « questions-réponses » concret, franc, instructif et fructueux avec la salle.

Lors de son intervention, Thierry FALCONNET a rappelé **la volonté politique des élus de la majorité municipale de Chenôve de prendre à bras le corps cette difficulté** à travers un certain nombre d'actions déjà entreprises (nouvelle Direction de la Tranquillité publique, renforcement des équipes de police municipale et de médiateurs, système de vidéoprotection etc...). Pour lui **la tranquillité publique est un des premiers facteurs d'attractivité des quartiers et plus largement d'une ville comme Chenôve**. « Régler cette question nous permettra également de donner envie à de nouveaux habitants, des familles et des entreprises de venir s'installer ici ».

« **Pour réussir le renouvellement urbain dans des territoires comme les nôtres, agir pour la tranquillité publique doit faire partie d'une action forte de la République plus globale**, plus transversale aux côtés des politiques éducatives, sociales d'emploi et d'insertion entre autres » a insisté l' élu local également Vice-président de la Communauté urbaine du Grand Dijon avant de plaider « avec le Président François REBSAMEN » **pour une coordination des CLSPD qui pourrait déboucher sur la création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** au sein duquel il compte s'engager car convaincu que le traitement des phénomènes récurrents d'incivilités et de délinquance doit également s'opérer à l'échelle intercommunale.

Cette réunion est une étape du partenariat entre la commune et le Parquet qui va se poursuivre avec la signature de protocoles sur « les rappels à l'ordre, les rappels à la loi » et de plusieurs conventions sur les mesures alternatives aux poursuites pénales telles que les Travaux d'Intérêt Général.

Rappelant les valeurs progressistes de la majorité municipale, le Maire a insisté en conclusion sur le nécessaire équilibre entre éducation prévention et réponses pénales. « La République doit être généreuse pour pouvoir être ferme ».